



Rapport du juge en chef

| | | | | |
|-----------------------------------|--|---|-----------------------------|---------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Woodbine Mohawk Park | | | |
| Date | 13 juillet 2023 | Heure de départ | 19 h 00 | |
| Conditions météorologiques | Partiellement nuageux (Temp. : 20 °C) | | | |
| État de la piste | Rapide | | | |
| Nombre de courses | 11 | Nombre de course: de qualification | Inscriptions totales | 143 |
| Total des paris mutuels | \$1,920,966 | | | |
| Vétérinaire à contacter | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Juge en chef | Juge associé | Juge associé |
| Dave Stewart (à distance) | Tom Miller | Brian Arrand |

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

OSS :

2 Divisions **Gold** – Pouliches trotteuses de deux ans, et
6 Divisions **Grassroots** – Pouliches ambleuses de deux ans

Andrew Van't Wout est en formation ce soir.

BUREAU

Ron Burke s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 pour avoir omis de respecter le délai prescrit pour l'administration du Lasix au cheval, "Bonitas Best Bet", dans la Course 3, ce qui a entraîné le retrait de ce cheval.

Décision #2260919

Jody Jamieson s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100 pour avoir enfreint la règle 22.19, le 11 juillet 2023, dans la Course 2.
Décision #2260917

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Examen du bris d'allure survenu au #4, "Glenfidich", au départ.
Il a été en bris d'allure pour plus de 24 foulées, donc il n'agit aucunement d'un bris d'allure prolongé (les bris d'allure survenus avant le départ ne sont pas comptabilisés).
Aucune infraction n'a été commise.

Examen du bris potentiel d'équipement survenu au #2, qui a perdu un fer, mais dont le lieu n'a pu être déterminé.

On a donc inscrit sur sa ligne de performance dans la statistique la mention "BE" (bris d'équipement), mais il doit se qualifier pour les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/DGQEJaX6KEw>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Examen du bris d'allure survenu au #2, "Cheese Party", allant vers le poteau de ¼ de mille.

Il éprouve des difficultés, mais ne fait pas de bris d'allure.

Course 6 – Le #5, "Resolute Lady", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.